



Séance plénière – 9 juillet 2013

Conseil
d'Orientation
des Retraites

Le rôle des retraités dans la société

Secrétariat général du COR



Le rôle des retraités dans la société revêt plusieurs aspects

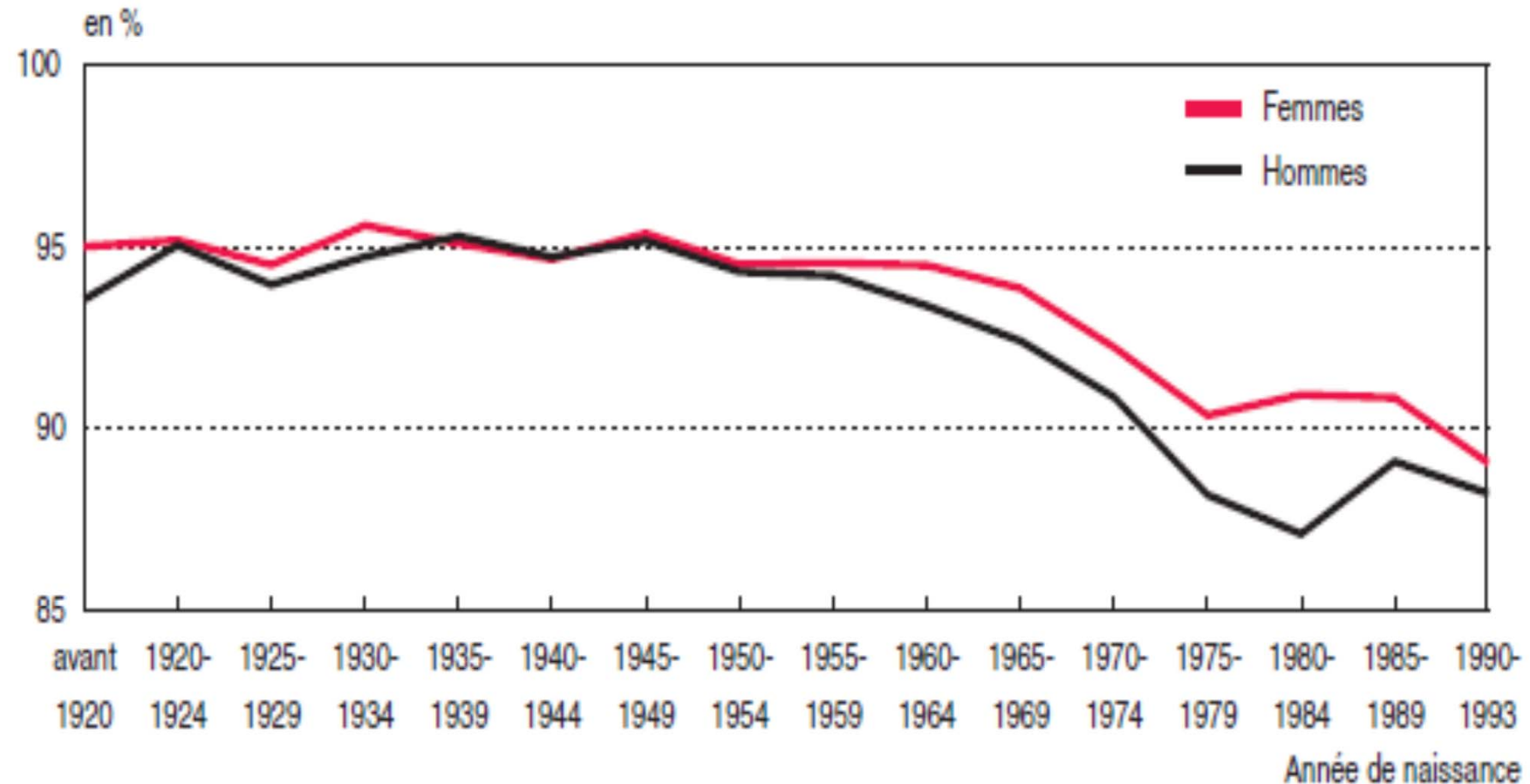
- La vie associative des retraités :
 - L'adhésion ou la participation à une association
 - Le bénévolat ou l'aide apportée à une association
- La vie civique des retraités :
 - Le vote (inscription sur les listes et participation aux élections)
 - L'exercice d'un mandat électif
- Les aides en temps apportées à la famille (personnes extérieures au ménage) ou à d'autres personnes (hors associations) :
 - La garde des petits-enfants
 - Les soins aux personnes âgées dépendantes
 - Les autres services rendus (tâches ménagères, courses, bricolage...)
- Les transferts financiers entre générations :
 - Les héritages et donations
 - Les aides financières informelles

La vie civique des retraités (1/4) : le vote selon l'âge

	Pourcentage de français inscrits sur les listes électorales (1996 à 2003)	Taux de participation parmi les inscrits (1 ^{er} tour élections 1995/1997/2002)	Taux de participation parmi les français (1 ^{er} tour élections 1995/1997/2002)
Moins de 26 ans	80 %	73 %	59 %
66 ans ou plus	96 %	90 %	86 %
Retraités	96 %	91 %	88 %
Ensemble des français	90 %	86 %	77%

Source : INSEE, enquêtes EPCV

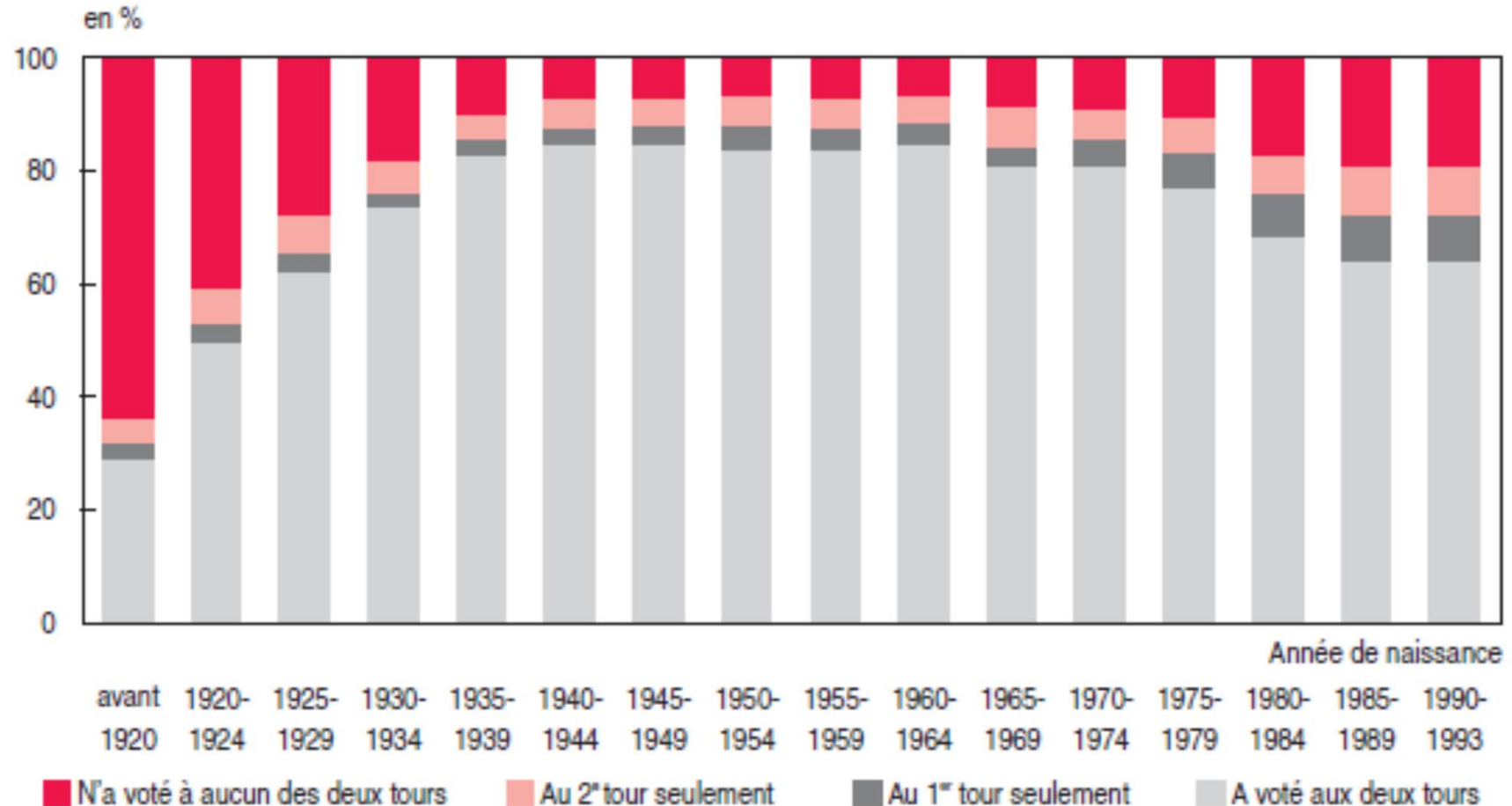
La vie civique des retraités (2/4) : inscription aux listes électorales selon l'âge en 2012



Camp : Français résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Participation électorale 2012.

La vie civique des retraités (3/4) : participation aux présidentielles 2012 selon l'âge



Champ : Français inscrits sur les listes électorales en France métropolitaine, résidant en France.

Source : Insee, enquête Participation électorale 2012.

La vie civique des retraités (4/4) : qui sont les élus locaux ?

Part des seniors et des retraités parmi les élus locaux

<i>en %</i>	Part des 60 ans et plus (âge au lendemain de l'élection¹)	Part des retraités (situation déclarée lors de l'élection)
Conseillers municipaux (<i>élections de 2008</i>)	22,6 % *	19,6%
Maires (<i>élections de 2008</i>)	42,2 %	32,4%
Conseillers généraux (<i>élections de 2011</i>)	51,5 %	29,9%
Conseillers régionaux (<i>élections de 2010</i>)	20,4 %	9,9%
Part des seniors et des retraités au sein de la population de 18 ans et plus, en 2009**	28,7%	27,2%

¹ Age au 31 janvier 2009 pour les conseillers municipaux et maires ; au 1^{er} février 2012 pour les conseillers généraux ; au 31 décembre 2010 pour les conseillers régionaux.

Sources : Ministère de l'Intérieur, « Les collectivités locales en chiffres », 2009 à 2013

Les transferts financiers entre générations (1/2) : héritages et donations

- Héritages et donations : environ 100 Mds € en 2006 (5,5 % du PIB)
(actif successoral des *successions déclarées au fisc*)
 - dont donations : environ 40 Mds € en 2006 (2,2 % du PIB)
- Age médian au premier héritage : 47 ans en 2010
- Age moyen de versement d'une donation : 70 ans en 2000
- Age médian de la première donation reçue : 34 ans en 2010

Les transferts financiers entre générations (2/2) : les aides financières entre générations

Âge de la personne de référence	Montant offert en € (total)	Montant reçu en € (total)	Solde ⁽¹⁾ en €
24 ans et moins	223	2 340	+ 2 042
25-34 ans	356	1 024	+ 668
35-44 ans	447	660	+ 213
45-54 ans	950	532	- 418
55-64 ans	856	362	- 494
65-74 ans	745	482	- 263
75 ans et plus	764	628	- 136
Ensemble	661	688	+ 27

*Source : Nicolas Herpin
et Jean-Hugues Déchaux,
Enquête Budget de famille 2001,
INSEE*

Synthèse (1/2) : évaluations macroéconomiques

- Activités des **retraités** pour autrui : **0,3 à 1,2 % du PIB**
(sur un total d'activités des **retraités ou non** pour autrui :
0,8 à 2,9 % du PIB)
- Transferts financiers depuis les seniors (**retraités ou non**)
vers les plus jeunes : **plus de 12 % du PIB au total ?**
 - Héritages : **> 3,3 % du PIB + assurance-vie**
 - Donations : **2,2 % du PIB**
 - Aides financières : **1 à 2 % du PIB ?**
- (pour mémoire) Pensions de retraite : **13,8 % en 2011**

Synthèse (2/2) : quel est l'effet du passage à la retraite ?

- La vie associative des retraités :
 - L'adhésion ou la participation à une association (plutôt positif)
 - Le bénévolat associatif (plus de temps pour les plus impliqués)
- La vie civique des retraités :
 - Le vote (inscription sur les listes et participation aux élections) (?)
 - L'exercice d'un mandat électif (plus fréquent chez les actifs ?)
- Les aides en temps apportées à la famille (personnes extérieures au ménage) ou à d'autres personnes (hors associations) :
 - La garde des petits-enfants (peu d'effet sur la fréquence)
 - Les autres services rendus (tâches ménagères, courses, bricolage...)
(positif pour les hommes, moins évident pour les femmes)
- Les transferts financiers entre générations :
 - Les héritages et donations (effet sur les donations des non salariés)
 - Les aides financières informelles (?)



Séance plénière – 9 juillet 2013

Conseil
d'Orientation
des Retraites

Merci de votre attention



Tous les documents du COR sur
www.cor-retraites.fr